

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E191724

VALABLE JUSQU'AU 21/04/2024

ÉDITÉ LE 18/07/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création: 26/03/2021

Forme juridique: SARL

Capital: 90 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC COUTANCES 2021B00229

Siret: 897 608 857 00016

Code NACE: 4321A

Numéro caisse de congés payés : 3802898

Assurance Responsabilité Travaux :

ALLIANZ IARD 62118425

Assurance Responsabilité Civile :

ALLIANZ IARD 62118425

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2022

Raison sociale: HARDEL MATTHIEU

820 L'AUBANNERIE 50860 MOYON VILLAGES

Téléphone: 09 79 10 55 92

Portable : 06 47 14 84 02

Site Internet :

E-mail: hardelmatthieu@gmail.com

Responsabilité légale :

HARDEL MATHIEU GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Effectif moyen: 8 Tranche de classification: EFF2A

Fax:

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	22/04/2021
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	06/04/2023
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	22/04/2021
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	20/01/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories		Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz		26/03/2021
o Pompe à chaleur : chauffage		26/03/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique		26/03/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	All the state of t	26/03/2021
o Ventilation mécanique		26/03/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT

AGENCE DE CAEN ZONE OBJECT'IFS SUD 151, RUE PAUL BOUCHEROT B.P. 4 14123 IFS

La (ou les) qualification (s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.